

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant.

La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

RÈGLEMENT

Le paiement des activités se fera après réception d'une facture unique regroupant toutes les inscriptions de vos enfants au service Éducation et Sports de la Ville de Belfort, via le portail Famille :

bit.ly/PortailFamillesVilledeBelfort

ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent avoir l'âge requis au cours de l'année. Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui) donnera droit à un remboursement.

INSCRIPTIONS À PARTIR DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

→ Sur place : **portes ouvertes**

Mercredi 10 Septembre de 8 h 30 à 17 h,
gymnase Le Phare, 2 rue Paul-Koepfler

Venez découvrir et essayer gratuitement les activités sportives proposées aux enfants !

→ En ligne sur le portail Famille de la Ville de Belfort. Il faut d'abord créer votre espace personnel avant d'accéder aux inscriptions.

Flashez le code ci-contre ou rendez-vous sur :
bit.ly/PortailFamillesVilledeBelfort



POUR S'INSCRIRE

- Pour le calcul du tarif, se munir du numéro allocataire de la CAF du Territoire de Belfort
- Pour le centre plein air, se munir de l'attestation préalable à la pratique d'activités nautiques
- Une attestation de responsabilité civile extra-scolaire au nom de votre enfant

Tarifs pour l'année :		Activités du mercredi matin	Activités plein air mercredi après-midi
Belfortains	Allocataires QF 1*	10,50 €	32 €
	Allocataires QF 2*	21 €	43 €
	Allocataires	32 €	55 €
Non Belfortains		85 €	110 €

*QF1 de 0 à 600 €

*QF2 de 601 à 850 €

Le paiement des activités se fera après réception d'une facture unique regroupant toutes les inscriptions de votre enfant.



**BELFORT
MORDU
DE SPORT**

Renseignements :
Ville de Belfort
Direction des Sports
4 place d'Armes - BELFORT
Tél. 03 84 54 24 06
pratiquesportive@mairie-belfort.fr

Ne pas jeter sur la voie publique
Photos : Alexandre Baehr, Benoît Grébaux



Et aussi...
**Baby
Gym**
12/30 mois

sports à la carte 3/13 ans

SAISON

2025/2026

**ACTIVITÉS
DU MERCREDI
du 17 septembre 2025
au 24 juin 2026**

JEUX COLLECTIFS,
BASKET,
BADMINTON,
BIATHLON,
ATHLÉTISME,
ROLLER,
TROTINETTE,
VTT,
HANDBALL,
MINI-ACROBATES,
CANOË-KAYAK,
VOILE,
SKI.



**BELFORT
MORDU
DE SPORT**



Sports à La Carte

MERCREDI MATIN

→ **3/4 ans** (3 ans révolus, enfants nés en 2022 et 2021)

LES MINIS ACROBATES EN HERBE

Découverte du patrimoine et de l'environnement naturel belfortain, développement de l'équilibre et de la motricité à travers des parcours gymniques, du cirque et de l'acroport.

Gymnase de l'école Victor-Hugo de 9 h à 10 h 15

→ **5/6 ans** (enfants nés en 2020 et 2019)

LES MINIS ACROBATES EN HERBE

Découverte du patrimoine et de l'environnement naturel belfortain, développement de l'équilibre et de la motricité à travers de la gymnastique, de l'acroport et des arts du cirque.

Gymnase de l'école Victor-Hugo de 10 h 30 à 12 h

→ **7/11 ans** (enfants nés en 2018, 2017, 2016, 2015, 2014)

MULTISPORTS EN VADROUILLE

Vélo et activités sportives : biathlon (tir laser et trottinette), course d'orientation, gymnastique, basketball...

Tout le matériel est fourni.

Gymnase Paul-Fritsch de 10 h à 12 h

SPORTS COLLECTIFS, SPORTS DE RAQUETTES ET JEUX

Football, basketball, handball, ultimate, tchoukball, hockey, badminton...

Gymnase Michel-Bufferet de 10 h à 11 h 30

→ **8/10 ans** (enfants nés en 2017, 2016, 2015)

ESCALADE

Gymnase Denis-Diderot de 10 h à 12 h

BABY GYM
12 à 30 mois
ayant acquis la marche.
Gymnase Denis-Diderot
9 h 30 - 10 h 30
ou
10 h 30 - 11 h 30



Activités Plein air*

MERCREDI APRÈS-MIDI

→ **9/13 ans** (enfants nés en 2016, 2015, 2014, 2013, 2012)

Du 17 septembre au 15 octobre 2025

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Base nautique et de plein air Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30

Du 5 novembre au 17 décembre 2025

ESCALADE

Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h ou gymnase Denis-Diderot de 14 h 30 à 16 h 30 (le lieu sera précisé courant octobre)

Du 7 janvier au 4 mars 2025 (hors vacances)

SKI ALPIN (matériel fourni)

Départ parking Rouget-de-l'Isle de 13 h à 17 h 15

Prise en charge du forfait de ski par la famille :

11€ par mercredi (tarifs 2025)

Le coût du forfait peut évoluer avant le début de l'activité. L'activité peut être annulée si l'enneigement ou le nombre d'enfants présents sont insuffisants

Du 11 mars au 1^{er} avril 2026

ESCALADE

Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h

Du 20 mai au 24 juin 2025

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Base nautique Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30

*L'inscription à l'activité se fait pour toute l'année scolaire